

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 MAI 2024.**

Liste des délibérations
(article L.2121-25 du CGCT)

Délibération n°2024-04-01 : Attribution des subventions aux associations pour l'année 2024.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2024-04-02 : MJC Champ Libre : demande de subvention de fonctionnement pour 2024.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2024-04-03 : Demande de subvention au titre des amendes de police au Conseil Départemental de la Vienne dans le cadre des travaux d'aménagement de l'entrée du Bourg route de Civray.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2024-04-04 : Conseil Départemental : demande de subventions au titre d'ACTIV'3.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2024-04-05 : Mise en vente de biens immobiliers sur la plateforme AGORASTORE : convention cadre immobilier.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2024-04-06 : Aliénation d'un chemin rural à Beaulieu : lancement de la procédure.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2024-04-07 : Acquisition de la parcelle CP n°55 - parking Jardin de la Clouère.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2024-04-08 : Médiathèque : convention d'intégration au réseau départemental C@bri.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2024-04-09 : Ludothèque Souris Verte : adhésion 2024 – approbation du règlement intérieur.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2024-04-10 : CCVG : avis sur le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) du 27 février 2024 suite à la modification du linéaire de voirie communautaire.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2024-04-11 : : Avenant n°2 à la convention avec le SDIS86 pour la mise à disposition d'un bâtiment en vue de la pratique de stages ou d'exercices en milieu réel.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2024-04-12 : Conseil Départemental de la Vienne : convention territoire numérique éducatif (TNE) pour l'Ecole privée Saint Joseph.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2024-04-13 : Adhésion des communes d'Asnières-sur-Blour, Civaux, Vouzailles, Nérignac et Villiers au syndicat « Eaux de Vienne-Siveer » et le transfert intégral de la compétence assainissement.

Adoptée à l'unanimité.



Le Maire,

(Signature)
Michel JARRASSIER

Affichée le 24 mai 2024.